



Lettre ouverte à Monsieur Jean Gérard Paumier Président du Conseil Départemental

Monsieur le Président,

Nous vous adressons cette lettre pour déplorer votre manière de gérer le personnel au Conseil départemental d'Indre et Loire.

Sans cesse, les organigrammes se succèdent avec leur flot de déplacement de personnel, Loi NOTRe ou non : suppression de postes, convocation des Commissions Administratives Paritaires pour valider les mobilités contraintes dans l'encadrement,

Toutes les directions sont touchées :

Le service Archéologie, Le Laboratoire de Touraine, les Maisons Départementales de la Solidarité, la Direction adjointe de la prévention de la petite enfance, la Direction Adjointe Solidarité, La Direction des études et de la politique territoriale, le Service des transports, les moyens internes...

Des catégories C aux catégories A

Vous n'ignorez pas que des agents sont déplacés contre leur gré, quelque fois à la veille de la retraite, ou à leur retour d'arrêt maladie et plongés dans de nouvelles missions sans y avoir été préparés...et que d'autres sont placardisés ou licenciés.

Du jour au lendemain, faites vos valises !

Que de souffrance, que d'indifférence de la part des élus, quel gâchis humain !

Quel manque de reconnaissance pour les compétences professionnelles des personnes.

Aucune bienveillance, rien de positif pour le personnel depuis ces derniers mois,

Sachez que des agents se sentent abandonnés, malmenés...et qu'ils doivent malgré tout continuer à assurer les missions de service public dont ils sont si fiers !

Quelle image le Conseil Départemental renvoie-t-il à l'extérieur ? Après toutes ces réorganisations et la valse des agents, personne n'y comprend plus rien. Quelle est la lisibilité de nos missions ?

Votre gestion du personnel est purement financière et matérielle, « A cœurs vaillants, rien d'impossible ! » disiez-vous aux vœux du personnel, maxime de Jacques Cœur : négociant, armateur, grand argentier du Royaume... Effectivement, c'est bien une gestion comptable... Où est l'humain dans tout ça ?

C'est parce que nous ne voulons pas « que le personnel soit cassé », serve de variable d'ajustement, et que les services soient malmenés, que nos organisations syndicales appellent à la grève le 7 mars prochain dans le cadre du mouvement national « le service public, moi j'y tiens, arrêtons la casse ! ».

Avec les personnels, nous exigeons :

La revalorisation et l'harmonisation par le haut des différents régimes indemnitaires.

L'arrêt de la politique de suppression de postes menée à tous les niveaux de la fonction publique et en particulier à la territoriale.

Des embauches pour toutes nouvelles missions avec recrutements statutaires à savoir stagiaire puis titulaire.

Qu'aucun salarié en situation précaire – auxiliaires, contractuels, etc. – ne soit laissé pour compte,

Aucune augmentation du temps de travail.

La transparence la plus large concernant les transferts de personnels, dans le cadre de la réorganisation territoriale. Tous les agents concernés doivent être informés au préalable et consultés sur leur avenir.

Aucune mobilité imposée et le maintien des services publics de proximité.

En espérant aborder avec vous d'autres perspectives plus réjouissantes en termes de conditions de travail et de rémunération, l'ensemble des organisations syndicales du département demande à être reçu le 7 mars 2017 jour de la mobilisation interprofessionnelle, unitaire.

A Tours, le 17 février 2017